



ÇA BOUGE / P.7

Le village à l'heure de Noël

URBANISME / P.4

La Salle des Marais de la Prée, dernière ligne droite !

URBANISME / P.5

Allée des Peupliers, c'est presque terminé !



SOMMAIRE

- P.4 Urbanisme et voirie**
- P.7 Ça bouge !**
- P.10 Infos pratiques**
- P.12 Environnement**
- P.14 En bref**
- P.16 Portrait**

ÉTAT CIVIL

DE JUIN
À OCTOBRE 2024

MARIAGES

6 septembre : Adrien COLAS /
Valentine PANIER des TOUCHES

14 septembre : Hervé MICAULT /
Laetitia HOUDAILLE

21 septembre : Roméo SABRAN /
Alice BOYARD

21 septembre : Gary MARTINS /
Léa MAUPU

27 septembre : Charles GALLANT /
Elisa LAURENT

DÉCÈS

14 juin : Jacques BOUREL

3 juillet : France NEVEUR

19 juillet : Michelle AUJARD veuve
LE ROCH-BERNARD

5 août : Morgan BOULO

30 août : André HERVÉ

24 septembre : Loïc RÉSIBOIS

25 septembre : Jacqueline DRON

2 octobre : Madeleine BROSSARD

29 octobre : Jean-Pierre HÉRAULT

LESP  RTES EN
RÉ

+ d'infos sur

lesportesenre.fr

et sur les réseaux sociaux



Mairie des Portes-en-Ré
19 Rue de la Grenouillère,
17 880 Les Portes-en-Ré
Tél. 05 46 29 50 56
contact@lesportesenre.fr

Inscrivez-vous pour recevoir
infos et magazine

contact@lesportesenre.fr



Connectez-vous rapidement
sur le site internet de la mairie grâce
à notre nouveau QR Code.

Directeur de la publication :
Alain Pochon

Rédactrice en Chef :
Isabelle Campion

Crédits photographiques :
Association des Parents d'Élèves,
Patrick Bouraine, Valérie Breton, Pierrick
François (AEMA), Ligue pour la Protection
des Oiseaux, Béryl Lucas, Maison Rochefort
et Section rétaise de BTLG

*Remerciements à l'ensemble des élus ainsi
qu'à Claire Martiak, Directrice Générale des
Services*

Maquette et mise en page : RC2C

*Impression : Mace Imprimerie
4 rue Léopold Nivet - 79100 Thouars
05 49 66 22 35*

Dépôt légal : 2^e semestre 2024

Date de parution : novembre 2024

*Tirage : 900 exemplaires
N° ISSN 1269-5688*

*Votre magazine est imprimé sur
du papier certifié 100 % PEFC,
avec des encres végétales*



Alain POCHON,
Maire des Portes-en-Ré

**« 2025, l'année
de la finalisation
des chantiers
d'envergure ! »**



Le mot du Maire

Quel bilan tirez-vous de cette année 2024 ?

2024 a été une année de travail intense marquée par de nombreux chantiers importants, indispensables au bien-être de tous. Il y a les réalisations dont on parle beaucoup comme la transformation de la **Salle des Marais de la Prée, la rénovation de la mairie avec la poste communale et la construction des logements sociaux de l'Allée des Peupliers**. Et ceux dont on parle un peu moins, comme la réfection des routes, la création de parkings pour les voitures, les vélos et les bateaux, la signalétique, la végétalisation... Et tout ce qui est entrepris pour lutter contre les risques de submersion.

Tout cela a pu être financé sur nos fonds propres sans aucun recours à l'emprunt grâce à toutes les subventions que nous avons pu obtenir.

Et comment se présente l'année 2025 ?

Sachant que l'année 2026 sera une année de transition avec les élections municipales, 2025 sera pour nous **une année de continuité dans les efforts entrepris** avec l'inauguration des différentes réalisations que j'ai mentionnées.

2025 verra aussi la poursuite des projets de logements sociaux qui restent toujours notre priorité. Objectif : adapter l'offre en répondant aux différents besoins des administrés et en particulier des familles avec jeunes enfants.

D'une façon générale, **d'importantes contraintes budgétaires** vont se présenter pour 2025 et des arbitrages seront à effectuer. Nous sommes dans l'attente des lettres de cadrage des institutions publiques.

Des nouvelles de la ZMEL ?

Après pas mal de vicissitudes, on espère pouvoir concrétiser en partie notre Zone de Mouillage et d'Équipements Léger l'été prochain.

Sachez également que nous travaillons activement à notre **PCS, Plan Communal de Sauvegarde**. Une trentaine d'ilotiers bénévoles ont pu découvrir récemment notre plateforme. J'en profite pour les remercier chaleureusement pour leur implication. Nous avons aussi réalisé un 1^{er} exercice grandeur nature en novembre.

Comme vous le constatez, avec toute l'équipe municipale nous n'avons pas ménagé notre peine ces derniers mois. Nous pouvons être satisfaits de **la transformation qui s'opère dans le village en dépit des difficultés que nous rencontrons pour l'animer**. Conscients que la vie du village fait partie de nos priorités, nous sommes très attentifs au devenir de la Bazenne et de la Case à Vent. Suite à plusieurs réunions, on ne peut qu'espérer que 2025 sera une parfaite réussite.

AMÉNAGEMENT

La Salle des Marais de la Prée en activité dès février prochain !



Un espace sportif et multifonctions au service de tous !

On va enfin la découvrir le 31 janvier, à l'occasion des vœux du maire, cette salle que l'on l'attend depuis plusieurs mois, si ce n'est plusieurs années.

Salle de sports prioritairement mais aussi salle de spectacles, salle de réunions, de conférences et d'assemblées générales, salle de mariages, lieu sécurisé en cas d'aléa climatique, elle va enfin se dévoiler aux yeux de tous.

Tous les entraînements sportifs pourront s'y tenir : badminton, basket, pickleball, tennis de table, yoga, danse, pilates, Viet Vo Dao, etc

C'est donc la cérémonie des vœux du maire qui ouvrira le bal, suivie par les événements organisés par les associations et en particulier les Portes en Fête.

Confort thermique grâce à une pompe à chaleur, traitement acoustique, office traiteur de 40m², traçage au sol des terrains de sport, elle bénéficiera de tout le confort et d'infrastructures optimales.

Sa capacité : 403 personnes debout exactement.

Des installations scéniques à la pointe

Elle sera équipée :

- d'une **régie son et lumière** avec écran motorisé de 6m de long réalisé sur mesure,
- d'un **vidéoprojecteur laser** permettant de projeter des films avec propagation identique du son grâce à 4 colonnes son Bose avec 12 haut-parleurs chacune et 2 caissons de basse (incluant installation pour malentendants),
- d'une **scène de 7m x 4m** avec des rampes équipées de 12 projecteurs au total, commandés par la régie avec la possibilité de se connecter avec un téléphone ou un Ipad.

Un lieu qui va très vite devenir le poumon des festivités du village en particulier hors saison **avec une vocation de lien social** entre tous les portingalais qu'ils soient résidents à l'année ou résidents secondaires ; en janvier, la salle sera terminée, hormis le traçage au sol. Les abords extérieurs seront réalisés dans un second temps avec aménagements de places de parking bien sûr et végétalisation.



Esquisse d'aménagement extérieur.

AMÉNAGEMENT

La mairie, c'est pour mai 2025 !



L'accueil de la mairie et la police municipale transférés momentanément Salle des Fêtes.

Compte tenu des travaux de réhabilitation en cours à la mairie, **l'accueil ainsi que le bureau de la police municipale ont été transférés provisoirement dans la Salle des Fêtes** début octobre et ce pour une durée de 6 mois. En effet, l'aménagement du 1^{er} étage étant terminé, le personnel administratif ainsi que le maire ont pu prendre possession de leurs nouveaux bureaux après plusieurs journées de classements, archivage et allers-retours à la déchetterie !

La dernière grosse rénovation de la mairie date du début des années 90.

La 2^e tranche de travaux, à savoir **l'aménagement du rez de chaussée qui comprendra l'accueil, la police municipale, la future agence postale et les salles de réunion**, a donc pu démarrer. Fin des travaux prévus courant mai 2025.

En attendant, les mariages ainsi que les conseils municipaux se tiennent à la Maison des Arts et Loisirs, 15 rue de la Grenouillère.

LOGEMENTS SOCIAUX

Allée des Peupliers, on en est aux finitions !

C'est au printemps prochain que les premiers résidents vont y poser leurs meubles et leurs valises.

Il aura fallu presque 10 ans pour que la 1^{re} pierre soit posée au printemps dernier. Et un an pour que la réalisation soit effective. Un vrai tour de force.

Ce programme réalisé sous la maîtrise d'ouvrage d'Habitat 17 se compose de **11 logements, cinq T3 et six T4**. Des logements, on le comprend bien, qui **accueilleront en priorité des familles avec enfants** scolarisés au sein du RPI. Ils doivent remplir les conditions exigées pour avoir droit à un logement social selon des barèmes de revenus.

La municipalité bénéficiera de 6 droits de réservation (deux T3 et quatre T4). Les 5 restants seront attribués aux partenaires financiers à savoir la Préfecture et CIL Action Logements.

La Commission d'Attribution Logement se réunira à partir du mois de janvier 2025 pour étudier les dossiers éligibles.

Deux nouvelles voies ont été créées pour desservir les logements : **l'Impasse des Cyprès** pour y accéder et **la Sente des Tamaris** pour rejoindre par derrière la route de la Filatte, la forêt et la plage.



Reprises de concessions au cimetière

Début décembre, l'entreprise de pompes funèbres AMF (dûment mandatée par la mairie) procédera à la reprise des **14 concessions officiellement déclarées en état d'abandon**, au terme de la procédure contradictoire menée depuis 2022.

Pour des questions d'hygiène et d'éthique, le cimetière sera fermé au public pendant 24 à 48h, le temps de l'intervention de l'entreprise. Dès qu'elles seront connues, les dates de cette fermeture seront communiquées par voie de presse, et sur notre site internet et notre page Facebook.

La mairie lancera ensuite une deuxième procédure avec **10 nouvelles sépultures abandonnées identifiées**.



VOIRIE

Enfin une bonne pression d'eau du côté du Fier et de la Patache



Ce sont les habitants du bout du bout de l'île qui vont se réjouir ! Ils vont enfin avoir de l'eau l'été grâce à la mise en place **d'un surpresseur** installé rue de Trousse Chemise. De très gros travaux pris en charge par Eau 17 et réalisés à l'automne intégrant la construction d'une réserve d'eau enterrée.

Pourquoi cette réserve ?

Il faut savoir que quand le surpresseur se met en route, il faut obligatoirement une zone tampon qui permet à la pompe de puiser dans un bassin enterré pour rééquilibrer la pression d'eau dans l'ensemble du village. S'il n'y a pas de réserve, c'est tout le village qui est privé d'eau ... !

Une nouvelle antenne 5G à la Patache



Installée avant Noël, elle permettra enfin à tous de passer sans problème leurs coups de fils et de fêter les vœux de bonne d'année quel que soit l'opérateur. En effet, l'antenne abritera les 4 principaux acteurs de la téléphonie, Orange, Free, SFR et Bouygues. Ce sont les ados qui vont être contents ! Et si vous voulez en savoir plus, connectez-vous sur le site cartoradio.fr.

Le village à l'heure de Noël



A lors qu'il sillonnera les villages de l'île de Ré, **le Père Noël fera un stop Place de la Liberté le mardi 24 décembre au matin** pour féliciter les enfants qui auront été bien sages ! Ceux-ci auront pu déposer auparavant leur lettre au Père Noël dans la boîte rouge prévue à cet effet Place de la Liberté. Et il s'est engagé à répondre à chacun !

Les illuminations de Noël, enrichies chaque année de nouvelles décorations,

seront installées dans les rues du village courant décembre.

Le manège fera son retour et le très grand sapin sera installé comme les autres hivers Place de la Liberté. Dans les deux **chalets en bois**, grâce à Cyril Massé, on pourra prendre un petit café le matin avec des viennoiseries ou déguster crêpes et vin chaud l'après-midi. Et Franck Moreau proposera la vente et la dégustation d'huîtres.

Côté Wesh se transforme en salon de thé pendant les vacances de Noël !



Une excellente initiative qui va ravir tous les portingalais ! **La boutique Côté Wesh, située sur la Place de la Liberté, va se métamorphoser en un salon de thé pendant les périodes de Noël.** Un bel endroit pour se retrouver au chaud en famille ou entre amis, autour d'un thé, d'un café ou d'un bon chocolat chaud.

Dans ce nouveau cadre imaginé pour les fêtes, Karima va proposer des gourmandises normandes et italiennes ainsi que des pâtisseries orientales, **une façon de revisiter à sa manière les 13 desserts de Noël.** Elle gardera un espace boutique avec tout à -50 % pour se faire plaisir ou pour des cadeaux de dernière minute.

Karima sera ouverte tous les matins et les après-midi à partir du 21 décembre.

Les enfants toujours à la fête à l'ALSH



A nimé par **Edwige la directrice et Marine l'animatrice**, l'Accueil de Loisirs « Les Moussaillons du Per-tuis » fait le bonheur des plus jeunes pendant le temps périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires. Un grand nombre d'animations ludiques, culturelles et sportives leur sont proposées tout au long de l'année. Pour Noël, les enfants vont réaliser divers objets de décorations et

préparer des chants pour le repas des aînés prévu en février. Durant les vacances de février, c'est bien sûr la préparation du **carnaval** qui va bien les occuper.

Mais surtout les deux activités marquantes pour cette saison, c'est **le modélisme** et l'initiation au **Viet Vo Dao**.

En janvier, les enfants s'attèleront à un projet mis en place avec la CDC à l'occasion du **mois de l'environnement** avec la création de portes de fées fabriquées avec de la glaise et des matériaux naturels. Tout un programme ! Et à partir d'avril, ce sera **ateliers cuisine** avec les plantes comestibles de l'île.

**Accueil de Loisirs Sans Hébergement*

Les Portes en Fête : les événements reprennent de plus belle

Découvrez le calendrier des prochaines manifestations

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2024



Concours de belote.

Dimanche 24 novembre

Concours de belote

📍 Ars

Samedi 30 novembre

Téléthon

📍 Portes en Ré

Dimanche 1^{er} décembre

Bourse aux jouets et vêtements d'enfants

📍 Ars

Les activités **des Festivités Portingalaises qui ont fusionnées avec les Portes en Fête** restent les mêmes bien sûr avec **la marche** tous les jeudis matin à 10h et **les Manigates** : cartonnage, peinture sur porcelaine et verre, broderies et patchwork.

À noter :

- une nouvelle activité, **un atelier peinture** tous les vendredis après-midi.
- **la conférence de Françoise Fruchard** le 17 décembre sur le thème « Les innovations dans la musique de cinéma ». Les activités ont lieu à la Maison des Arts et Loisirs.

📞 **Contact : Maryline Hernandez 09 67 44 67 73**



JANVIER À AVRIL 2025

📍 Tous les événements auront lieu
Salle des Marais de la Prée

Vendredi 24 janvier

Repas spectacle

Samedi 25 janvier

Soirée dîner musical avec le groupe Berzing - **Entrée payante**

Dimanche 23 février

Concours de belote

Samedi 1^{er} mars

Pièce de théâtre

Samedi 22 mars - 20h30

La chorale Beatles en concert
Entrée payante

Dimanche 23 mars

Concours de belote

Dimanche 6 avril

Concours de belote

Jeudi 24 avril

Vide-garage



Vide-garage.



Youpi ! La Plage des Enfants revient grâce à un partenariat avec le CNP

Le conseil d'administration du Club Nautique des Portes en Ré s'est prononcé à une forte majorité pour la reprise de l'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) du Club des Enfants. La mairie s'est engagée à soutenir financièrement le CNP avec une aide de 10 000 € par an et un support technique.

Une excellente nouvelle pour l'été prochain...

Qui dit nouvelle année scolaire dit nouveau bureau à l'APE



Et c'est **Laura Baranger**, qui en a pris la présidence.

Vice-Présidente : Virginie Batut Perrot

Trésorière : Gwennaëlle Louarn

Trésorière-Adjointe : Chloé Raux

Secrétaire : Béryl Lucas

Secrétaire-Adjointe : Justine Regreny

Leurs missions : **organiser des événements pour récolter des fonds** qui servent à compléter le financement du Sivos* pour les activités périscolaires des 49 enfants du RPI*.

Cette année, **les CE2, CM1 et CM2 partiront en mars en classe de neige et les plus jeunes de CP et CE1 en juin en classe verte**. Reste à définir où iront les tout-petits mais, pas d'inquiétude, ils ne seront pas oubliés.

Comme chaque année, plusieurs événements se succèdent : Halloween, Noël, Mardi gras, la vente de chocolats, la vente du muguet, la Fête de la musique et la kermesse. Pour Noël, la fête aura lieu à la Salle Albert Profflet à Saint Clément.

Contact : ape.lesportes.stclement@gmail.com

* Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

* Regroupement Pédagogique Intercommunal

LE PROGRAMME DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

LE TCBI (Tennis Club du Bout de l'île)



Les cours de tennis et padel sont ouverts tout l'hiver.

Stages de tennis et de padel pendant les vacances scolaires de Pâques.

**Renseignements au 05 46 29 60 38
ou 06 72 70 37 81**

GOLF DE TROUSSE CHEMISE



Compétitions de classement un samedi par mois selon les conditions météo. Des stages adultes et enfants sont programmés en avril pendant les vacances scolaires.

**www.golftroussechemise.com –
05 46 29 69 37**

VIET VO DAO



Entraînement tous les mercredis à 17h30 à la Maison des Arts et Loisirs pour les enfants de 6 à 12 ans.

Initiation gratuite le mercredi 18 décembre de 17h15 à 18h15 pour les enfants de 7 à 12 ans.

Contact : Mickaël Saunot 06 30 34 68 41

L'Aquagym a repris de plus belle

Pour la plus grande joie des nombreux participants de la saison dernière et pour tous ceux qui souhaitent les rejoindre, l'Aquagym a repris fin octobre avec Edern qui est aux commandes pour cette nouvelle saison 2024/2025.

Vous pouvez souscrire vos abonnements auprès de l'accueil de la mairie.

i Tous les renseignements et formulaires sont disponibles sur notre site Internet : <https://lesportesenre.fr/aquagym-2/>

NB : Comme pour la saison passée, les cours d'une durée de 45 mn sont suivis de 45 mn d'accès libre au bassin

Jours et horaires de cours hors vacances scolaires jusqu'au 15 mars 2025 :

- Lundi et mercredi : 18h30
- Mardi et vendredi : 9h30
- et le samedi de temps à autre...



Tarifs idem 2023/2024 : 40 € le mois ou 200 € les 5 mois.

Les horaires de cours pendant les vacances de Noël et février seront disponibles ultérieurement sur le site internet de la mairie. Il n'y aura pas cours du 25 décembre au 1^{er} janvier.

Adieu le cuivre, bonjour la fibre



Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique.

Jusqu'à quand ma ligne cuivre restera opérationnelle ?

Elle sera opérationnelle jusqu'à la fermeture technique du cuivre dans notre commune prévue **en janvier 2028**. Afin d'anticiper ce changement, votre opérateur commercial prendra contact avec vous pour vous proposer des offres de substitution. Vous restez, bien entendu, libre de donner suite à cette proposition ou de vous reporter sur un autre opérateur.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau téléphonique cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL et ses nombreuses évolutions (SDSL,

VDSL). Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique.

Nous vous invitons à la plus grande vigilance sur des démarchages commerciaux abusifs. Si vous avez connaissance de pratiques suspectes, n'hésitez pas à les signaler à la mairie.

Dois-je nécessairement souscrire une offre avec Internet ?

Sachez que vous pouvez choisir **un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe**, il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne. Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs.

i Pour répondre à toutes vos interrogations, n'hésitez pas à vous connecter sur <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>



Ré-Clé-Ré, la clé de la réussite

Forte de ses 29 années d'expérience sur l'île de Ré, des compétences et de l'engagement de ses salariées et de ses bénévoles, Ré-Clé-Ré accompagne les rétais vers la connaissance, l'emploi, la culture, la citoyenneté, la solidarité...



Aujourd'hui Ré-Clé-Ré c'est : de la formation, de l'accompagnement socio-professionnel, des actions pour la jeunesse, une participation à la vie locale.

L'association Ré-Clé-Ré propose des formations (numérique, français langues étrangères - anglais et espagnol-, remise à niveau / montée en compétences et premiers secours) et des accompagnements (insertion socio-professionnelle pour les bénéficiaires du RSA et ateliers de lien social).

Elle soutient également les jeunes (aide

aux leçons, accompagnement scolaire pour collégiens). Enfin, elle anime la vie locale à travers divers événements comme un café itinérant des familles, des ateliers bien-être & mouvement, une commission mobilité, le pôle ressources à destination des associations et des initiatives handicaps pour les familles et aidants (pause-café des aidants et atelier «autour des mots» pour les résidents du CDAIR).

i Contact : Aude Juin-Le Reun
Directrice 05 46 00 30 40 ou
www.reclere.fr



Plus d'infos sur la réglementation applicable aux meublés de tourisme

Cette démarche a été initiée par la Communauté de Communes dans l'objectif de développer la location à l'année en réduisant le nombre de biens accessibles à la location saisonnière à deux par propriétaire. Une façon d'inciter les propriétaires de plusieurs logements à louer à l'année.

Des quotas ont été définis par commune en fonction des déclarations de taxe de séjour.

Pour les Portes, le quota est pour le moment fixé à 262 logements pour 279 déclarés actuellement, sachant que la location à 120 jours maximum par an des résidences principales n'est pas comptabilisée. Ce quota devrait être revu à la hausse.

Pour tout savoir, se connecter sur declaloc.fr

La réglementation entrera en vigueur au 1^{er} juin 2025, date à laquelle il faudra avoir obtenu une autorisation pour louer son bien en meublé de tourisme. **Pour cela, il faut obtenir**

un numéro d'enregistrement et une autorisation de changement d'usage.

- Depuis le 1^{er} octobre 2024, si vous vous êtes acquittés de la taxe de séjour entre le 28 mars 2021 et le 28 mars 2024, vous pouvez faire votre demande de changement d'usage sachant que votre numéro d'enregistrement vous est délivré automatiquement et immédiatement.
- Si aucune taxe de séjour n'a été versée au moins une fois entre le 28 mars 2021 et le 28 mars 2024 pour le bien que vous souhaitez louer, vous pourrez déposer cette demande de changement d'usage à partir du 1^{er} janvier 2025 uniquement.

La déclaration se fait uniquement en ligne en vous connectant à

declaloc.fr

Jours et horaires à connaître en basse saison :



Le marché

Mardi et samedi matin.

Pendant les vacances scolaires de Noël, tous les jours sauf le lundi.



La déchetterie

Mercredi : 14h à 17h.

Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h.

Rendez-vous sur le site internet de la CDC rubrique « déchets » pour plus d'informations. <https://cdciledere.fr/les-horaires-douverture>

L'éclairage

Pour des raisons d'économie, pendant l'hiver, le village est éclairé la nuit de 18h à 22h30 excepté les nuits du 24 et 31 décembre où vous pourrez festoyer toute la nuit sous les lampadaires.



PLANTATIONS

Information importante : l'herbe de la pampa interdite partout !



L'herbe de la pampa, ou *Cortaderia selloana*, une herbe fortement envahissante, est désormais interdite depuis le 16 septembre dernier. « Aujourd'hui, **l'interdiction couvre non seulement la vente de cette plante, mais aussi sa détention, son transport et même son échange.** »

Une plante à croissance rapide dont la floraison engendre de nombreux plumeaux contenant des millions de graines. Elles forment rapidement des colonies importantes en compétition

avec les autres plantes pour l'eau et autres éléments nutritifs essentiels. Son feuillage dense et coupant est hautement inflammable.

Une très bonne mesure pour la biodiversité de nos espaces naturels.

Dans l'urgence, notre devoir est de couper les inflorescences, de les enfermer dans une poche et de les emmener à la déchèterie.

Ce simple geste limitera énormément sa propagation.

Des palmiers savoureux

À l'entrée du village et à La Patache, vous trouverez maintenant des palmiers du sud du Brésil, le palmier abricot ou *Butia odorata* aux feuilles pennées et bleutées dont la couronne de palmes rappelle un peu le cocotier, son cousin dans la même famille. En bord de mer, il résiste parfaitement au vent et aux embruns.

En automne, **on peut récolter ses fruits au goût délicieux** à condition de les mettre très rapidement au frais car ils tournent vite.



MOUILLAGES

La ZMEL, ça avance du mieux qu'on peut !

Avec on l'espère, un épilogue en vue pour l'été prochain. Suite à des réunions initiées par le maire Alain Pochon avec les Ministres de la Mer, le Préfet de Région, le Préfet de Charente-Maritime et la DREAL*, il semble que l'on va enfin pouvoir obtenir l'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) qui comprend le règlement et le mode de gestion. Le dossier sera présenté à nouveau à la fin de l'année.

334 plaisanciers se sont déclarés en mairie pour être recensés et bénéficier ainsi d'un droit de mouillage. Dès réception de cet AOT et de l'accord du Ministère de l'Environnement, le bébé sera entre les mains de la commune.

Il s'agira alors de réaliser un gros travail d'attribution sur les différentes zones de mouillage et d'élaborer des tarifs. Une réunion est prévue le 13 décembre prochain.

Suite au prochain numéro !

*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement



ENTRETIEN

Les travaux à la Levée du Fier enfin réalisés !



Des travaux de consolidation et de rechargement ont été menés dernièrement sur le pied de la Levée du Fier, située au cœur de la réserve naturelle dans le secteur du Lilleau des Niges. Il s'agissait de **réparer plusieurs brèches** apparues ces derniers temps. Celles-ci menaçaient la sécurité du village en cas d'aléas climatiques avec des risques de surverse. **Un dossier suivi depuis plusieurs mois par la municipalité.**

Le maire avait constaté les dégâts dès le mois de juillet. Malheureusement malgré des subventions versées à la LPO*, gestionnaire de la réserve naturelle, celle-ci n'a réalisé les travaux d'entretien que de manière partielle.

Même si après moult tergiversations, il apparaît que la Levée du Fier appartient bien à l'État, **les travaux, réalisés par l'AEMA*, ont été dans un premier temps. Une intervention rendue complexe en termes d'accès des engins de chantier et à cause de la présence d'une plante protégée, le *Limonium auriculae-ursifolium*.**



Le maire remercie l'AEMA pour son expertise et son implication.

À l'initiative du maire Alain Pochon, un nouveau protocole a été signé entre la mairie, la DDTM*, la DREAL* et le Ministère de l'Environnement afin de faciliter les interventions nécessaires à la bonne conservation de la Levée du Fier.

*AEMA : Association des Étangs et Marais

*LPO : Ligue de protection des Oiseaux

*DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

*DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

On sécurise avant l'hiver

La brigade des digues de la CDC est intervenue dernièrement **au Grand Marchais** pour des travaux de réparation et d'entretien sur les épis.

Une équipe de 11 personnes était mobilisée pour réaliser ces travaux indispensables pour sécuriser nos côtes avant l'hiver.



N'oubliez pas d'entretenir devant chez vous

C'est le devoir de chacun que l'on soit propriétaire ou locataire. On vous le rappelle régulièrement, malheureusement sans succès... et c'est bien regrettable !

IMPORTANT

Inscrivez-vous sur Alerte Citoyen

La municipalité a mis en place son **PCS (Plan Communal de Sauvegarde)** en cas d'aléas climatiques (vents violents, inondations, submersion marine, séisme, canicule ou feux de forêt par exemple). Les élus se sont d'ailleurs prêtés à une simulation du PCS.

Il est primordial que la population puisse être prévenue dès que possible de toute catastrophe imminente même minime. Pour cela, **inscrivez-vous sur « alerte citoyen » pour recevoir les alertes par sms :**

- soit en vous rendant en mairie ;
- soit via le site internet, rubrique « Vivre aux Portes » puis « sécurité » et « alerte citoyen ».

Pas d'inquiétude, vos données personnelles ne seront jamais utilisées à des fins commerciales... !



Le clocher de la Chapelle de la Redoute sous le feu des projecteurs

Dernière ligne droite pour la réfection et l'embellissement de cette jolie Chapelle. **Des éclairages vont être installés pour mettre en lumière le clocher.**

Il n'y a pas d'âge pour s'amuser

LES **SPORTES**

Il n'y a pas d'âge pour s'amuser !

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

de 14h30 à 17h00

Découvrez des classiques tels que le Monopoly, le Scrabble, et bien d'autres encore. Et n'oubliez pas d'apporter vos propres jeux pour partager vos coups de cœur avec les autres participants !

MAISON DES ARTS ET LOISIRS | 15 RUE DE LA GRENOUILLÈRE

Tous les lundis
à partir du lundi 16 septembre 2024

ENTRÉE GRATUITE

UN RENDEZ-VOUS LUDIQUE POUR TOUTS LES ÂGES ET TOUTES LES PASSIONS !

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale des Portes-en-Ré

accueil@lesportesenre.fr | lesportesenre.fr

Bientôt 16 ans ? Fais-toi recenser...

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Comment ? Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Pourquoi ? À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

À l'issue de ta JDC, un certificat de participation sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Logo JDC

Un grand merci à l'équipe des sauveteurs cet été

Cette première saison de partenariat avec la **SNSM** (Société Nationale des Sauveteurs en Mer) s'est très bien passée. L'équipe de sauveteurs était très professionnelle et investie dans sa mission de surveillance surtout lors des grandes marées et des périodes de fortes vagues. Et on se félicite **qu'il n'y ait pas eu d'accidents graves à déplorer, que de la bobologie !**



Moins de déchets sur la voie publique, ce n'est pas encore gagné !

On vous rappelle que les trottoirs ou bas-côtés ne sont pas des lieux de stockage pour les déchets divers ou les encombrants. Lors du ramassage, les agents du centre de transfert ne sont pas équipés pour les prendre en charge. Merci de faire preuve de civisme et de les conduire directement à la déchetterie des Portes. **Allez-y sans compter, on a beaucoup de chance de l'avoir et en plus elle vient d'être rénovée !** Et pensez à consulter le calendrier de ramassage des déchets qui est à votre disposition à la mairie.

ÉVÉNEMENTS



▷ Le repas des aînés décalé en début d'année

C'est dans la nouvelle Salle des Marais de la Prée que nos aînés pourront participer à leur traditionnel repas annuel le **5 février prochain**. Cet événement a dû être repoussé compte-tenu des travaux à finaliser dans la Salle. **Une belle occasion de la découvrir en formule repas assis et spectacle**. Ceux qui ne pourront y assister se verront offrir comme à l'accoutumée **un coffret/cadeau de gourmandises**.

▷ Les vœux du maire fixés au vendredi 31 janvier

Notez dès maintenant la date de cet incontournable rendez-vous de début d'année. **Ce sera à 18h dans la nouvelle Salle des Marais de la Prée** que beaucoup auront à cœur de découvrir ... même si toutes les installations ne seront pas tout à fait terminées. Et on y dégustera de la galette après l'intervention du maire Alain Pochon.

Le Grand Cazavant est arrivé au Vieux Port

Ce voilier a été construit en 1959 en pin sylvestre par Gaston Cazavant, charpentier de marine à Ars, pour le compte de Roger Lucas, marin de commerce, et son épouse Jeannette. D'où son nom : Jeannette Roger. Unique par sa dimension, il est le dernier survivant de ces grands cazavants.

Après 23 ans consacrés à la pêche, il a été remis plusieurs années avant d'être vendu en 1992 pour 1 franc symbolique à l'association **BTLG (Bateaux Traditionnels d'Entre Loire et Gironde)** qui l'a remis dans son état d'origine et entretenu. Mais fin 2021, il faut se rendre à l'évidence, le bateau ne peut plus être réparé...

Une équipe de charpentiers-menuisiers de la section rétaise de BTLG se propose alors de le reconstruire bénévolement à l'identique, à partir de relevés, dans l'ancien hangar à sel aux Portes. Le plan a été réalisé par Jacques Audoin, charpentier de marine, avec l'autorisation des héritiers Cazavant.

Une aventure humaine et patrimoniale unique qui a duré 8 mois rendue possible grâce à une subvention de 8 000 € de la CDC.

Baptisé en septembre dernier dans le port d'Ars, le Jeannette Roger est arrivé pour l'hiver aux Portes.

Les équipes de la section rétaise de BTLG ont dû le re-mâter et le pousser pour le faire rouler sur des rondins de bois lorsque la marée a été suffisamment haute de façon à **l'installer au milieu du Vieux Port**. Photographes et aquarellistes, n'hésitez pas venir lui rendre visite et l'immortaliser... !



Source : BTLG

Florence, figure emblématique de Maison et Jardin

Qui ne connaît pas Florence ? Sa droguerie, c'est un lieu où l'on vient chercher tout ce dont on a besoin pour la maison, pour l'intérieur comme pour l'extérieur.

Cela va de la peinture à l'électricité en passant par du petit et du gros électroménager, un large choix d'articles d'entretien et des produits pour le jardin... Mais aussi des objets de décoration, des jouets, de la vaisselle, des accessoires de salle de bains et bien d'autres choses dont on a besoin au quotidien.

Une vraie caverne d'Ali Baba.

Bien plus qu'une commerçante

Mais c'est surtout un lieu où l'on trouve de la **gentillesse, de la bonne humeur et une empathie rare**. Dévouée à son métier, Florence se distingue par son sens aigu du service. Toujours prête à conseiller, à écouter et à rendre service, elle incarne une bienveillance qui fait toute la différence.

Chaque visite à la droguerie de Florence est une bouffée d'air frais, un moment de convivialité où l'on se sent immédiatement chez soi. Ce n'est pas seulement le large éventail de produits qui fait revenir les clients, c'est aussi **l'accueil chaleureux et l'attention sincère** que Florence accorde à chacun, épaulée pendant la saison par Valérie qui vient lui prêter main-forte.

Un saut dans l'inconnu

Florence et Alain Saunot ont fait un grand saut dans le vide en 1996, troquant leur ancienne vie contre le charme de l'île **pour reprendre le flambeau de la droguerie d'Annette Penaud**. Cette dernière avait elle-même pris en 1970 la succession de ses parents, Henri et Jeanne Caillaud, qui avaient créé le magasin en 1935. Épaulés par Annette Penaud pendant plusieurs mois, Florence et Alain se sont vite sentis adoptés et n'ont jamais regretté leur choix.



Leur secret : **ils ont su garder l'esprit maison de la droguerie** et y insuffler une âme devenant rapidement une adresse incontournable pour tous les habitants et les estivants.

Parallèlement à la droguerie, Alain avait repris l'activité de **réparation d'électroménager** et développé quelques années plus tard **avec son fils aîné, Mickaël, la livraison de bois et le ramonage**.

Il y a 2 ans, Alain partant à la retraite, c'est tout naturellement que le **second fils Florian** a décidé de rejoindre l'entreprise familiale en emmenant sa petite famille. Des jeunes très investis dans la vie du village et qui rêvent de pouvoir s'y loger définitivement.

HORAIRES D'OUVERTURE

Le magasin est ouvert toute l'année 6 jours sur 7 du lundi au samedi, sauf en janvier.

Horaires : 9h30/12h30 – 15h/18h30
sauf en saison où le magasin est ouvert jusqu'à 19h30 et le dimanche matin.